



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 octobre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 octobre 2008

COTISATION VERSÉE À L'ASSOCIATION POUR
LA RESTAURATION DES VALLÉES DU LAMBON
ET DE SES AFFLUENTS AU TITRE DE L'ANNÉE
2009

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
16 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2009

DELIBERATION D20090325

ESPACES VERTS ET NATURELS

COTISATION VERSÉE À L'ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DES VALLÉES DU LAMBON ET DE SES AFFLUENTS AU TITRE DE L'ANNÉE 2009

Madame Nicole GRAVAT Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La ville de Niort adhère à l'Association pour la Restauration des Vallées du Lambon et de ses affluents (ARLA) depuis 1997.

A titre transitoire, en l'attente de la création d'un syndicat, l'ARLA maintient sa gestion du Lambon et de ses affluents.

La programmation 2009 comporte essentiellement des travaux d'arrachage de jussies et d'entretien des berges, la création de zones humides et des actions de communication.

Le Conseil d'Administration de l'ARLA, réuni le 6 avril 2009, a validé le budget prévisionnel de l'association. A cet égard, il a décidé de reconduire, au titre de l'année 2009, le montant de la cotisation versée par la ville de Niort en 2008, soit 9 191 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2009.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le versement de la cotisation annuelle de 9 191 € à l'ARLA, au titre de l'année 2009.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Nicole GRAVAT